



BULLETIN RETRAITÉ·ES



**ACCÈS AUX SOINS, ÉDUCATION,
SOLIDARITÉ : RENFORCER LES SERVICES
PUBLICS, UN CHOIX D'AVENIR**

Sommaire

ÉDITO

- Dessiner un autre avenir

SANTÉ / SÉCU

- PSC : la MGEN retenue au MEN et à J&S
- Reconquête de la sécu et de l'accès aux soins

ACTUALITÉS

- Fusion des sections soins et dépendances dans les EHPAD : quelles conséquences ?
- Retraites : plus de départs avec décote
- Le questionnaire : suite...

SANTÉ / RÉGION

- Du côté du Var, priorité à la santé

CONGRÈS FSU 2025

- le 11^{ème} congrès FSU à Rennes du 3 au 7 février vu par une retraitée

CULTURE & VOUS

- « Jacaranda » de Gaël Faye
- « Bristol » de Jean Echenoz
- « Le rêve du jaguar » de Miguel Bonnefoy

SYNDICALISATION & SÉJOURS

- Syndicalisation au 21 mars 2025
- Les séjours en 2025

ÉDITO

Dessiner un autre avenir

Les nombreux conflits et guerre, l'instabilité mondiale renforcée par l'élection de Trump, ses déclarations, sa politique poussent les états libéraux comme la France avec E. Macron à développer des « économies de guerre ». Ce modèle économique prévoit notamment un renforcement des capacités militaires à hauteur de 5 % du PIB. Alors qu'on nous répète à l'envi que la France est surendettée, qu'il n'y a plus d'argent, il nous faudrait trouver des dizaines de milliards pour répondre à ce nouveau mantra belliciste. Pas besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'une nouvelle fois, par l'abus de langage habituel sur la simplification, ce sont les services publics et leurs agent·es qui en paieront le prix fort. D'ores et déjà, la continuation du blocage du point d'indice, la non mise en œuvre de la GIPA et la moindre indemnité journalière des congés maladie sont annoncés, mais le premier ministre est allé plus loin en reniant ses promesses et en annonçant, en plein « conclave », qu'il était hors de question de revenir sur la retraite à 64 ans...

Comme dans toute guerre ou tension, le libéralisme décomplexé profite du moment pour amplifier les casses sociales et pour détricoter l'État social. L'économie prime sur tout le reste et même sur les recherches diplomatiques de construction de la paix. Est-ce de ce modèle de société dont nous avons besoin ? Est-ce que la nécessité de se protéger doit s'opposer à une protection sociale de qualité, à des revalorisations salariales et des pensions ? Au développement des services publics sur l'ensemble du territoire ?

De l'argent il y en a mais encore faut-il avoir le courage politique de le mobiliser en rehaussant les contributions des grands groupes et des plus fortunés. Il est impossible de rester spectateur/spectatrice des changements qui s'opèrent et qui pourraient être durables. Le 1er mai doit être l'occasion de porter un tout autre projet et des revendications pour un mieux vivre ensemble, pour une autre répartition des richesses, pour les services publics, pour les agent·es... Le contexte est anxiogène mais se laisser submerger par lui serait un mal encore plus conséquent pour l'avenir. Rester mobilisé·e et revendicatif·ve en conservant la part d'utopie qui est en chacun et chacune d'entre nous permettra de peser pour d'autres horizons.

Édito écrit le 02 avril 2025

JEAN ADAMKIEWICZ S'EN EST ALLÉ...



Militant de longue date dans le Cher où il a travaillé (lycée A. Fournier de Bourges), secrétaire départemental, il a toujours été présent pour accueillir les jeunes, dans les actions de terrain, dans les réunions. Toujours souriant, généreux, attentif, infatigable et présent même comme retraité, il restera dans notre mémoire un souvenir vivant, un modèle d'engagement.

Militant de longue date dans le Cher où il a travaillé (lycée A. Fournier de Bourges), secrétaire départemental, il a toujours été présent pour accueillir les jeunes, dans les actions de terrain, dans les réunions. Toujours souriant, généreux, attentif, infatigable et présent même comme retraité, il restera dans notre mémoire un souvenir vivant, un modèle d'engagement.

Christine CHAFIOL

Benoît HUBERT
co-secrétaire général



PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : LA MGEN RETENUE AU MEN ET À J&S

LNous vous avons régulièrement tenu·es informé·es des évolutions de la Protection Sociale Complémentaire (PSC).

Bref résumé : dans la Fonction publique, un accord a été signé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives : l'État-employeur participe désormais au financement de la PSC pour chaque agent·e titulaire (mais les retraité·es sont exclu·es de ce financement) ; un appel d'offre est lancé par le ministère, pour assurer la PSC de ses agent·es.

Nous venons d'apprendre que pour l'Éducation Nationale, l'Enseignement Sup. la Recherche et le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, la

MGEN vient d'être retenue comme opérateur (renouvellement d'appel d'offre tous les 3 ans).

Si comme indiqué plus haut, les retraité·es sont exclu·es du financement de l'État, elles et ils pourront tout de même, dans un délai d'un an, adhérer s'ils ou elles le souhaitent au dispositif, avec un montant de cotisation au maximum égal à 175 % du coût du panier de soins (niveau de couverture) offert aux actifs et actives.

Restent à connaître la nature du panier de soins retenus, son coût effectif retenu pour les retraité·es, les conditions de l'offre alternative s'ils ou elles restent à la MGEN sans adhésion à l'accord. Nul doute que la MGEN, qui couvre très majoritairement



les retraité·es SNEP, va communiquer, sur le sujet, auprès de ses adhérent·es. Nous vous tiendrons également informé·es.

Roland ROUZEAU

RECONQUÊTE DE LA SÉCU ET DE L'ACCÈS AUX SOINS

Jeudi 20 mars était une journée d'action à l'appel du Groupe des 9⁽¹⁾, à l'exception de FO qui a fait défaut au plan national, mais dont certaines structures locales ont participé. Elle a pris la forme de manifestations ou de rassemblements régionaux, parfois départementaux, avec délégations auprès des Agences Régionales de Santé (ARS) ou/et des préfets, interventions dans la presse régionale...

Elle portait sur deux thèmes : la reconquête de la Sécu et celle de l'accès aux soins :

- accès aux soins pour tous et toutes,
- remboursement à 100 % des actes médicaux et soins prescrits,
- maîtrise des médicaments et de leurs prix,
- recettes indispensables pour y faire face,
- gestion démocratique de la Sécu.

La FSU et le SNEP étaient représentés dans ces manifestations, même si l'on doit reconnaître que la mobilisation a été

difficile. D'une part, le niveau régional n'est pas facilitateur ; d'autre part, si les collègues retraité·es sont sensibles à ces questions comme le montre le niveau de réponses à notre enquête santé SNEP (50 %), le passage à l'action n'est pas encore ressenti comme essentiel.

Nous considérons cette journée comme étape d'une action multiforme que nous devons nous efforcer de poursuivre dans la durée et de développer en ampleur. Ces

dossiers sont bien sûr fondamentaux pour les retraité·es. Ils concernent aussi bien sûr, les actifs et actives, avec lesquel·les nous devons rechercher des convergences dans l'action. Nous nous y attacherons.

Roland ROUZEAU

(1) CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR, Ensemble



FUSION DES SECTIONS SOINS ET DÉPENDANCES DANS LES EHPAD : QUELLES CONSÉQUENCES ?

La loi de financement 2024 de la Sécurité Sociale a voté le décret permettant cette fusion, malgré l'avis négatif des représentant·es syndicaux·ales présent·es dont la FSU.

Constat : les fédérations représentatives des secteurs publics et privés non lucratifs demandaient la révision des tarifs face aux difficultés financières croissantes rencontrées. 20 % des ré-

sident·es bénéficiant de l'ASH (Allocation Sociale d'Hébergement) alors que 75 % n'ont pas les ressources courantes pour couvrir le tarif hébergement.

Le décret permet aux EHPAD, sans convention d'aide sociale avec le Conseil Départemental, d'engager une majoration du tarif administré (flexibilité de gestion des tarifs).

L'écart maximum autorisé entre les tarifs appliqués aux bénéficiaires de l'ASH et aux non bénéficiaires à prestations identiques est de 35 %.

Cette expérimentation pour 4 ans (23 départements volontaires) simplifie les modalités de financement mais reste complexe. Les ARS à moyens constants pourront-elles assurer le pilotage de cette réforme ? Les financements restent insuffisants et le gouvernement refuse

de mettre en place une véritable loi pluriannuelle de financement de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Ce décret n'apporte rien en moyens et des inquiétudes persistent : le niveau du forfait lié au GIR moyen peut évoluer, la contribution du forfait dépendance peut disparaître, la prise en charge est inégalitaire entre départements, les tarifs hébergement augmentent pour les personnes ne dépendant pas de l'ASH.

La FSU avec les organisations syndicales revendique la prise en charge à 100 % de la perte d'autonomie dans la branche maladie de la Sécurité Sociale.

Christine CHAFIOL



EN Bref RETRAITES : PLUS DE DÉPARTS AVEC DÉCOTE

De premiers effets négatifs de la réforme de retraites de 2023, et plus généralement de l'allongement de l'âge légal de départ apparaissent. Selon Renaud VILLARD, directeur général de la CNAV, cité par *Alternatives Économiques*, « **historiquement, 7 à 8 % des assurés ne partaient pas à la retraite avec le taux plein. Ils sont aujourd'hui 13 à 14 %.** »

Dans les services publics hospitaliers et territoriaux, selon la Caisse des Dépôts et Consignations, **le nombre de départs anticipés pour invalidité a augmenté de 30 % en un peu plus de dix ans**, passant de 5 400 agent·es par an en 2010, à 7 200 par an en 2023.

Ainsi se révèle l'objectif dissimulé mais réel des réformes allongeant les carrières pour une retraite à taux plein : économiser, sur le dos de salarié·es, en rognant sur le niveau des pensions, quelles qu'en soient les conséquences !

Roland ROUZEAU

EN Bref LE QUESTIONNAIRE : SUITE...

L'étude des 60 questionnaires concernant les académies de Créteil, Versailles et d'Outre-Mer confirme les premières constatations. De très nombreux et nombreuses retraité·es ont eu des difficultés en fin de carrière et soulignent l'importance des conditions de travail.

La CPA est plébiscitée à 100 %, le départ à la retraite à 60 ans.

97 % ont des problèmes de santé et souvent des difficultés à trouver un spécialiste et doivent accepter des dépassements d'honoraires !

Tous et toutes privilégient le maintien à domicile sous certaines conditions d'accompagnement par des personnels qualifiés.

90 % sont adhérent·es à la MGEN qu'ils·elles jugent moyennement satisfaisante, et adhèrent à la revendication du 100 % Santé pour plus d'équité, ils·elles ignorent la PSC.

Louise GAVARY

DU CÔTÉ DU VAR, PRIORITÉ POUR LA SANTÉ

Dès que les enjeux de la PSC se sont présentés, la section fédérale des retraité·es du département (SFRD) a pris la décision en assemblée générale de créer un groupe de travail sur le sujet. Celui-ci (SNES - SNUIPP - SNESUP - SNEP) s'est réuni régulièrement pour définir son cap : communiquer, médiatiser dans nos réseaux. Le sujet mettant en jeu de telles dégradations pour les retraité·es et les futur·es retraité·es concernés qu'il a été jugé important de créer des outils accessibles pour expliquer/comprendre ce qui changera.

- Réalisation d'une page dans le bulletin FSU Var
- Réalisation d'une courte vidéo mettant en scène plusieurs générations d'enseignant·es échangeant (type questions-réponses) sur l'aspect technique, à savoir contenus peu connus de cette « réforme » de la PSC. L'aspect amateur tant au niveau des acteurs que de la technique vidéo ne nous ont pas permis de dépasser le niveau des militant·es proches (dont des actif·ves) pour avis. L'idée est bonne, elle suscite l'action, elle pourrait être reprise par nos directions qui ont plus les moyens d'investir dans une campagne Nationale.

J'ai participé à un stage FSU PACA novembre 2024 : « En PACA, la fonction publique prend-elle soin de vous ? »

Ouvert aux actif·ves et retraité·es (présence de plusieurs membres du groupe animation

de la SFRD), une occasion de participer en visioconférence à la présentation par la Directrice de l'ARS de l'actuel programme régional de Santé (2023/2028) : nous avons fait part de nos interrogations quant aux multiples créations de maisons (appelées abusivement centres) de SANTÉ sur le littoral , et apprenons qu'elles sont subventionnées « sous conditions », permettant l'installation de médecins et de professionnels de santé n'excluant pas la pratique en secteur 2... (mon avis : « un chantier à dénoncer et démolir »).

Notre congrès départemental FSU, en décembre 2024, s'est prononcé POUR une motion de la SFRD proposant la mise en place d'un stage ouvert sur les questions de santé et protection sociale le plus rapidement possible : celui-ci, fixé au 18 mars 2025 animé par Christophe Prudhomme, médecin urgentiste, syndicaliste et Gilberte Mandon, co-animateuse de la section des Retraité·es FSU Var, en charge du dossier Protection sociale, n'a compté pas moins de 80 participant·es actif·ves/retraité·es.

Son programme mérite d'être exposé ici :

- Les grands principes de la protection sociale, une spécificité française, quelques repères historiques.
- Tour d'horizon des différents problèmes du système de santé aujourd'hui avec à chaque point abordé, des solutions possibles :
 - L'hôpital public.
 - Les déserts médicaux.
 - La médecine libérale, les maisons de santé, les centres de santé.

- Structures médico-sociales.
- La psychiatrie...

- La Sécurité Sociale du 21^{ème} siècle.
- Comment avancer vers le 100 % Sécu ?
- Point d'information sur la Protection Sociale Complémentaire et sa déclinaison dans la Fonction publique.

À l'initiative du groupe des 9, organisation d'un évènement en septembre programmant Éric Daverat dans sa conférence gesticulée « j'ai une bonne nouvelle, vous allez être hospitalisé ». Le 3 avril 2025 à Toulon, c'est un débat public « **LA SÉCU A 80 ANS AUJOURD'HUI, POUR UNE SÉCU A 100 % DEMAIN** » qui a donné place à des témoignages de professionnel·les de santé, d'usager·es, de syndicalistes.

Dans le cadre de la FGR, nous exposons nos analyses régulièrement avec les organisa-

tions du pôle des retraité·es invitées à nos assemblées générales FGR et réciproquement, et partageons les mêmes préoccupations quant aux retraites et à la PSC.

L'actualité nécessite que chacun·e se relie aux initiatives, aux échanges et débats proposés, aux informations décontournées par nos organisations, outils collectifs pour combattre la soif de celles et ceux qui possèdent déjà trop (!) et pour l'avenir de nos petits et petits de nos petits... qui passe par le 100 % SÉCU (à ne pas confondre avec le 100 % SANTÉ) que nos grands-parents et parents ont revendiqué.

Intergénérationnel quoi !

La France n'est pas moins riche qu'en 45...

Fabienne RAIMBAULT - SNEP-FSU

83



LE 11^{ÈME} CONGRÈS FSU

À RENNES DU 3 AU 7 FÉVRIER

VU PAR UNE RETRAITÉE

Le lundi matin, à peine arrivée à la gare, les militants locaux présents m'aiguillent vers le métro, puis dès sa sortie je me trouve face au Palais des congrès. Tout est bien huilé : accueil, enregistrement des bagages... et je retrouve les représentant·es SNEP. Dans la foulée a lieu le repas organisé dans des salles majestueuses attenantes au Couvent des Capucins rénové : repas breton avec galette saucisses. Toute la semaine, les produits proposés étaient locaux et de grande qualité avec des menus traditionnels revisités.

Puis arrivée dans la grande salle de congrès avec la dé-

légation SNEP. Là j'apprends que Philippe nouveau retraité sera absent car malade. Et les retraité·es de la SFRN sont tous dispersé·es dans l'amphi... je sais qu'une réunion des retraité·es est prévue le lendemain soir.

Le 3 après-midi, Benoît Teste débute par un bon discours qui donne le « la » : pour de meilleurs droits à la retraite et la mise en place de la protection sociale dans la Fonction publique en exigeant le 100 % Sécu.

Un représentant des enseignants palestiniens intervient ensuite pour exposer la tragédie humaine qui s'est déroulée à Gaza : assassinat méthodique des en-

seignant·es. Moment fort et émouvant très applaudi par toute la salle.

Mmes Moros et Lecas, retraitées, interviennent à la tribune pour expliquer le poids des retraité·es FSU à repérer et associer à la vie syndicale. Ils et elles bataillent au sein du G9 pour leur pension, l'accès à la santé et aux services publics, la prise en charge de l'autonomie. « Vous serez tous retraité·es ! ».

La délégation SNEP de 30 membres se répartit dans les commissions des 4 thèmes. Les « SNEP » sont actifs, se relayent dans l'organisation et sont très présents (prises de parole...). Les interventions nombreuses, parfois redondantes, participent de la construction de la synthèse finale.

Le mardi soir, une petite dizaine de retraité·es sont présent·es sur plus de 700 congressistes, ce que nous pouvons regretter. Les petites SD à 2, 3 ou 4 délégué·es n'ont pas choisi de retraité·e.

Les membres de la SFRN ont pourtant préparé sérieusement leurs interventions. Sur la PSC, la retraite qui renvoie aux questions de la Sécurité Sociale. Est posée la question du mandat que se donne la FSU. Les textes du dernier congrès évoluent peu. Les retraité·es ont enrichi les débats, mais malgré tout le travail préparatoire au congrès, n'ont pas emporté

l'adhésion sur toutes leurs propositions.

Depuis le congrès de Metz, le groupe actifs·ves-retraité·es n'a pas fonctionné comme nous l'espérions. Nous continuons de penser qu'il faudrait plutôt se diriger vers une plus grande relation avec les actifs·ves.

Les débats dans les commissions sont vifs et passionnés mais les questions environnementales et féministes sont bien prises en compte. Les retards importants demandent une réorganisation du planning (retours à l'hôtel tardifs et débuts matinaux).

Jeudi 6, Sophie Binet de la CGT insiste sur la construction du syndicat dans les territoires dans le dialogue. Le syndicalisme est une guerre de mouvement où il faut « enclencher une dynamique plus large de fertilisation croisée ».

Vendredi 7, les derniers votes sont plus rapides : élection du CDFN, de Linda Veschetti (SNEP) élue trésorière nationale FSU et de Caroline Chevé nouvelle secrétaire générale de la FSU.

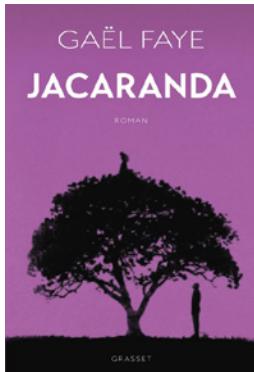
Le congrès se termine par son discours qui rend hommage à Benoît Teste rassembleur et déterminé. Dans cette intervention, il semble que la place offerte aux retraité·es va être plus grande.

Christine CHAFIOL



Quelques suggestions de lecture pour commencer cette nouvelle année

de Patrick CHEVALLIER



"Jacaranda"

de Gaël FAYE

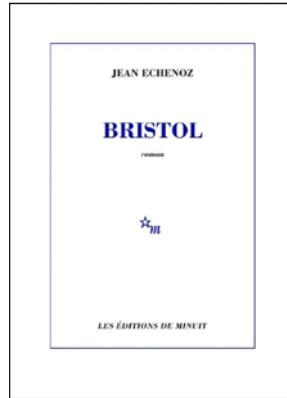
Huit ans après *Petit Pays*, Gaël Faye, musicien franco-rwandais revient sur l'histoire du Rwanda, des racines coloniales du génocide jusqu'aux tentatives, souvent douloureuses, pour reconstruire le pays après le massacre des Tutsis par les Hutus en 1994.

« Le Rwanda est arrivé dans ma vie par la télévision ». C'est ainsi que le pays d'origine de sa mère s'inscrit dans la vie de Milan, jeune collégien versaillais de 12 ans en 1994. Il est confronté aux images décrivant le terrible génocide visant les Tutsis. Sa mère qui a fui le Rwanda refuse d'évoquer sa propre histoire et les liens qui la relient à son pays d'origine. C'est en se rendant une première fois avec elle au Rwanda que Milan va faire connaissance avec les membres de sa famille. Il s'y rendra ensuite à de nombreuses reprises et parviendra progressivement à découvrir ce pays et à en percer les silences et les douleurs.

Si ce roman revient sur le génocide, l'auteur aborde surtout les maux qui continuent à habiter le pays qui s'essaie malgré tout à la concorde et au pardon.

Cette fresque familiale revient également, en amont, sur la responsabilité des colons belges et des « Pères blancs » qui, sous couvert scientifique, ont construit une division ethnique en décrétant qui était Tutsi et qui était Hutu.

Un roman humaniste et passionnant.



"Bristol"

de Jean ECHENOZ

Cinq ans après l'excellent roman « Vie de Gérard Fulmard », Jean Echenoz nous dresse de nouveau le portrait d'un anti-héros.

Robert Bristol, cinéaste bas de gamme, qui s'attaque à un nouveau film est pris par mégarde dans une affaire policière qui implique quelques personnages improbables et truculents. Quelqu'un a-t-il aidé l'un de ses voisins d'immeuble à se défenestrer ?

Quant à son film, tourné au Botswana, bien évidemment rien ne se passe comme prévu... Entre le médiocre roman à l'eau de rose qu'il doit adapter, la jeune et inexpérimentée actrice qu'on lui impose, un éléphant peu docile qui va s'amuser à détruire le village qui sert de décor, la construction de ce film devient un chemin de croix.

Jean Echenoz s'amuse à inscrire son intrigue et ses personnages entre le burlesque et le pittoresque. Tout y est traité avec légèreté et ironie

Il nous promène dans des chemins de traverse, nous égare avec des anecdotes, revient à l'intrigue puis s'en échappe pour y revenir etc...

Un roman loufoque, virtuose et parfaitement écrit.

Un excellent moment de lecture.



"Le rêve du jaguar"

de Miguel BONNEFOY

La première phrase de ce roman (« Au troisième jour de sa vie, Antonio Borjas Romero fut abandonné sur les marches d'une église dans une rue qui aujourd'hui porte son nom. ») donne tout de suite le ton : l'auteur va nous entraîner dans une histoire extraordinaire.

Le nourrisson abandonné sur les marches d'une église, recueilli par une mendiant muette, va construire un rêve de jaguar, allusion à une légende vénézuélienne qui prétend que dans chaque portée de chats, il y a un jaguar.

Tour à tour vendeur de cigarettes à l'unité, piroguier, employé dans l'industrie du pétrole puis dans un bordel, la vie d'Antonio va basculer lorsqu'il apprendra à lire et à écrire et surtout lorsqu'il répondra au défi que va lui lancer sa future femme Ana Maria : « je ne me marierai qu'avec l'homme qui me racontera la plus belle histoire d'amour ».

Aux côtés d'Ana Maria, première femme médecin du Vénézuela, Antonio va devenir un chirurgien reconnu.

Mais ce couple exceptionnel et politiquement engagé va traverser les soubresauts de l'histoire du pays entre la découverte du pétrole et les nombreuses révoltes qui ont jalonné l'histoire du Vénézuela.

Cette histoire familiale qui s'étire sur trois générations produit un roman sensible et émouvant.

Syndicalisation au 21 mars 2025

Au 21 mars 2025, 1 216 retraité·es sont syndiqué·es au SNEP-FSU.

61 d'entre eux et d'entre elles ont pris leur retraite en septembre 2024. Soit 67,7 % de l'ensemble des collègues parti·es à la retraite en 2024.

- 11 se sont resyndiqué·es
- 129 ne sont pas à jour (dont 29 nouveaux·elles).

L'âge tardif des départs à la retraite se confirme :

- 68 ans : 1 homme
- 66 ans : 4 hommes
- 65 ans : 6 hommes / 3 femmes
- 64 ans : 9 hommes / 7 femmes

- 63 ans : 13 hommes / 14 femmes
- 62 ans : 8 hommes/6 femmes
- 61 ans : 2 hommes / 3 femmes^{2z<}
- 60 ans : 1 femme

Bien que le nombre de départs à la retraite chute de 149 en 2013 à 90 en 2024, le pourcentage des actif·ves partant à la retraite et qui restent syndiqué·es est stable, les ancien·nes confortent leur ancrage au SNEP-FSU.

Ce simple constat (-67 départs) illustre la détérioration du montant des pensions amplifié par la réforme des retraites 2023.

L'appel à manifester dans toute la France le 20 mars, pour l'accès aux soins de tous et toutes, pour la reconquête de la sécu-

rité sociale, a mobilisé plus de retraité·es qu'en décembre. Un premier sursaut ! À confirmer.

A celles et ceux qui pour des raisons diverses n'ont pas renouvelé leur adhésion au SNEP-FSU, ce n'est jamais trop tard pour rester informé·es des actions que nous menons avec le groupe des 9 depuis 10 ans !

**ENSEMBLE,
POURSUIVONS LES LUTTES !**

**REJOINDRE LE SNEP-FSU,
C'EST LUTTER ENSEMBLE ET VITAL
POUR LA DÉMOCRATIE**

Louise GAVARY



Les séjours en 2025

PROJET DE SÉJOUR À NÎMES DU 15 AU 21 SEPTEMBRE 2025 SUR LE THÈME « CHOEUR, ORCHESTRE »

8 inscrit·es à ce jour au cœur du centre historique de Nîmes, dans un cadre tout en pierre, du 18^{ème} siècle. Ce séjour se déroulera pendant la semaine de la feria des vendanges.

- Préparer un concert de clôture de feria, ouvert aux sympathisant·es, avec les choristes et musicien·nes du SNEP-toujours et des renforts locaux. Démystifier le domaine de l'accès à la pratique et à l'apprentissage de la musique.
- Profiter des conditions très favorables d'hébergement offertes par l'ex-camping municipal de la bastide, en période de feria, dans des bungalows à géométrie variable.

NB : se reporter au site du camping de la bastide Capfun de Nîmes, pour visualiser les hébergements.

Prix du séjour : 400 euros environ tout compris (exceptés 4 repas du soir laissés à l'initiative de chacun·e dans les nombreux points de restauration type bodegas à prix raisonnable).

Organisateur : Daniel LAURENCE. Pour plus de détails, consulter l'envoi par mail du 24 décembre 2024.

SÉJOUR EN ARDÈCHE

Au CREPS de Vallon-Pont-d'Arc du 1^{er} au 8 septembre 2025.

24 personnes inscrit·es, il est toujours possible de s'inscrire.

Louise GAVARY